AIDE AU BAFA PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CHEMIN DES DAMES

La Communauté de commune accorde une aide de 280 € aux jeunes pour la 1ère partie de la formation du BAFA.
Elle s'adresse aux jeunes :

de 16 ans
résidant dans l'une des communes du territoire
ayant effectué le 1er stage de formation

L'aide doit être demandée par courrier au Président de la Communauté de communes.

https://www.cc-chemindesdames.fr/lenfance-et-la-culture/lenfance-et-la-jeunesse/les-aides-bafa

Communauté de Communes du Chemin des Dames:
1 rue de l'Église
02160 - Craonne
http://www.cc-chemindesdames.fr/